

LIGNE
414



les horaires

Du 4 juillet au 31 août 2020 en Maine-et-Loire

LIGNE
414

Angers – Bauné – Fontaine-Guérin



Alep

Région
PAYS
de la
LOIRE

aleop.paysdelaloire.fr

Fontaine-Guérin >> Bauné >> Angers

HORAIRES DES PRINCIPAUX ARRÊTS

PÉRIODE DE CIRCULATION	LMMeJV
Numéro de service	21
LES BOIS D'ANJOU / Parking du cimetière (Fontaine Guérin)	06.19
LES BOIS D'ANJOU / Mairie (Saint-Georges-du-Bois)	06.23
SERMAISE / Centre	06.30
JARZÉ VILLAGES / Carrefour RD 137/RD 82VC (Chaumont d'Anjou)	06.37
JARZÉ VILLAGES / Centre (Lué-en-Baugeois)	06.39
MAZÉ-MILON / Centre RD 61 (Fontaine Milon)	06.44
CORNILLE-LES-CAVES / Rue de La Chaloisière	06.50
LOIRE-AUTHION / Centre RD 116 (Baune)	06.54
LOIRE-AUTHION / Château de Briançon (Bauné)	06.57
SARRIGNÉ / Les Plantes	07.00
LE PLESSIS-GRAMMOIRE / Monplaisir Plessis	07.07
ANGERS / 7 Sonnettes	07.24
ANGERS / Brisepotière	07.28
ANGERS / Angers - Mail	07.33
ANGERS / Foch Maison Bleue	07.35
ANGERS / FOCH HARAS	07.37
ANGERS / GARE ROUTIÈRE ET SNCF	07.40

En cas de situation perturbée,
veuillez consulter
aleop.paysdelaloire.fr
et pour plus de précisions :
Transports Voisin – 02 41 74 15 00

Cette ligne ne circule pas les jours fériés.

IMPORTANT

Ligne en déclenchement à la demande, réservation préalable obligatoire (au plus tard la veille avant 16 h 00 pour le lendemain) au 02 41 22 72 90 ou sur aleop.paysdelaloire.fr

Angers >> Bauné >> Fontaine-Guérin

HORAIRES DES PRINCIPAUX ARRÊTS

PÉRIODE DE CIRCULATION	LMMeJV
Numéro de service	28
ANGERS / Gare routière et SNCF	18.00
ANGERS / Foch Haras	18.04
ANGERS / Angers - Mail	18.08
ANGERS / Brisepotière	18.13
ANGERS / 7 Sonnettes	18.17
LE PLESSIS-GRAMMOIRE / Monplaisir Plessis	18.30
SARRIGNÉ / Les Plantes	18.35
LOIRE-AUTHION / Château de Briançon (Bauné)	18.40
LOIRE-AUTHION / Centre RD 116 (Baune)	18.45
CORNILLE-LES-CAVES / Rue de La Chaloisière	18.47
MAZÉ-MILON / Centre RD 61 (Fontaine Milon)	18.52
JARZÉ VILLAGES / Centre (Lué-en-Baugeois)	18.56
JARZÉ VILLAGES / Carrefour RD 137/RD 82VC (Chaumont d'Anjou)	19.00
SERMAISE / Centre	19.07
LES BOIS D'ANJOU / Mairie (Saint-Georges-du-Bois)	19.13
LES BOIS D'ANJOU / Parking du cimetière (Fontaine Guérin)	19.18

TARIFS commerciaux

Nb. zones	Règle de tarification	Ticket unité	Carnet 10 tickets	Abon. mensuel	Abon. annuel*
1	Intérieur d'une frontière ou franchissement d'une frontière	2,00 €	15,00 €	48,00 €	41,00 €
2	Franchissement de deux frontières	4,20 €	28,00 €	60,00 €	53,00 €
3	Franchissement de trois frontières	6,20 €	41,00 €	90,00 €	79,00 €

* Coût mensuel valable pour un engagement d'un an.

TARIFS spécifiques

Tarif solidarité (carte délivrée en gare routière ou formulaire à retirer en mairie), réservé aux bénéficiaires du RSA et leurs ayants droit, aux demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, personnes en contrat aidé dont le QF < 700 €.

Tarif Icar (carte délivrée en mairie ou en gare routière), pour les jeunes de moins de 25 ans résidant ou scolarisés en Maine-et-Loire.

Tarif Icar + (carte délivrée en gare routière), pour les étudiants boursiers.

Tarif des personnes en situation de handicap Demi-tarif sur tous les titres (sur présentation de la carte d'invalidité d'un taux > ou égal à 80 %).

Billet groupe (valable de 2 à 6 personnes pour la journée).

Forfait multi : 2 jours de voyages illimités en CAR + TER jusqu'à 5 personnes 45 € – achat auprès de la SNCF.

OÙ se renseigner

Gare routière - Esplanade de la gare - ANGERS
tél. **02 41 36 29 46**, ouvert du lundi au samedi de 6 h 15 à 19 h 15.
et sur aleop.paysdelaloire.fr

OÙ acheter son titre

Tous les titres sont disponibles en gare routière. Les tickets à l'unité et les carnets de 10 tickets sont également vendus à bord des véhicules.

